Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260302-0702032026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 23/02//2026
Date d'affichage : 05/03/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 26
- présents : 20
- votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

*Séance **du 2 mars 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **deux du mois de mars** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . Mme CHATELAIN-LE COURIAUD . M. VUICHARD. M. BERHAULT . Mme GUINGO . M. PERREUL . M. LEMESLE . Ms HERVÉ . SOUFFLET . GILLOT . Mme TOURNOUX . M. MOSSET . Mme PELOIS . M. MORANGE . Mme TOURON . Ms CHARTIE . JORE . Mmes CAPLAN . MOINEAU . Mme GAUTHIER.

Absents excusés : Mme FOULLOUS-LOPINET . Mme BRIAND . M. MONSIGNY . Mme HOUSSIN . M. MARTIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. LATOUCHE à Mme GAUTHIER

Mme CAPLAN a été nommée secrétaire.

****

N°7

OBJET : Prise en charge de la stérilisation de chats errants

Mme Nelly GUINGO, Adjointe déléguée à l'Action Sociale et à l'Accompagnement des Séniors, rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 7 juillet 2025, il a été décidé d'approuver la mise en œuvre d'actions de stérilisation de chats errants.

En effet, face à un nombre croissant de chats errants dans les quartiers, il est opportun de mener des actions de stérilisation afin d'éviter une prolifération dommageable en termes de santé, salubrité et préservation de la biodiversité.

La proposition serait de programmer sur l'année 2026 la stérilisation d'une dizaine de chats.
Le tarif le plus élevé pour les interventions les plus onéreuses à savoir celles sur des femelles gestantes est d'environ 160 € par animal.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260302-0702032026-DE

- d'approuver la poursuite de l'action de stérilisation de chats errants,
- de prévoir la stérilisation d'une dizaine de chats en 2026 si l'évolution de leur population le justifie,
- d'imputer la dépense correspondante sur l'article 6042

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *La secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 05/03/2026

La Maire, *La secrétaire de séance,*